Importations D'AUTOMNE !!

—o:o:o—

O. M. MELANSON

Vient de recevoir pour l'Automne un

Assortiment Splendide

Comprenant tout ce qu'il y a de mieux en

Etoffes a Robe, de 12cts à 50 cts la verge

Cachemirs Noirs De 30cts à $1.25

Flanelle Grise,
Flanelle Rouge,

HARDES,

PARDESSUS, (Un lot immense) depuis $4 jusqu'à $15.

Reefers de tout prix

DRAPS & TWEEDS CANADIENS

(UNE VARIÉTÉ INFINIE)

Depuis 40cts jusqu'à $1.75.

CorpsetCaneGons

Un Stock complet et assorti dont le prix, très réduit, varie de 40cts à $1.40, selon la qualité.

IMPORTATIONS **D'AUTOMNE** —CHEZ— O. M. MELANSON, SHEDIAC

Indiennes (100 pieces)

PATRONS LES PLUS NOUVEAUX

Prix ordinaires 14cts ; nous les donnons pour 10cts. !

CASQUES

DE PELLETERIE et de DRAP

Un assortiment sans pareil.

Robes de carriole

GRISES ET NOIRES

Ce qu'il y a de mieux, et à bien bas prix.

—o:o:o—

Chales et Nuages

DE TOUTE DESCRIPTION

Un choix très varié que nous invitons les Dames et les Demoiselles à venir inspecter de bonne heure.

Un lot superbe de

Couvertes de laine et de Piques

De qualité supérieure et pourtant à un marché.

Notre Assortiment de

Groceries Ferronneries Huiles Peintures Chaussures

Est toujours au complet, et ceux qui veulent se prémunir contre la pluie et contre le rhume feront bien de venir examiner notre stock de CHUSSURES et VETEMENTS en CAOUTCHOUC.

—o:o:o—

Nous garantissons la qualité de nos Marchandises, et sous le rapport du BON MARCHÉ nos pratiques peuvent en juger en venant examiner.

O. M. MELANSON

LE MONITEUR ACADIEN

SHÉDIAC, 15 MARS 1887

Petites Notes

On dit que Sir John A. Macdonald ira prochainement à Washington pour prendre part aux négociations relatives aux pêcheries canadiennes.

La *Gazette* de Montréal est d'avis qu'il importerait de régler définitivement la question des droits de pêche de Terreneuve avant d'admettre cette colonie dans la confédération canadienne.

Les directeurs de la banque Maritime qui vient de suspendre ses paiements, sont occupés à faire une enquête minutieuse sur l'état de ses affaires. Il est dit sur bonne autorité que les billets en circulation seront rachetés à leur pleine valeur. Mais les actionnaires et les déposants, dit-on, risquent fort de perdre leur argent.

La législature de la Nouvelle-Ecosse s'est réunie jeudi après midi, et a choisi M. J. Power pour son orateur. Le discours du trône est concis et se rapporte aux opérations minières, comptes publics, pêcheries, embranchements de chemins de fer, réclamations du gouvernement contre le gouvernement fédéral, etc. Les mesures paraissent être des affaires de routine. La sécession n'est pas mentionnée, ni les élections locales ou fédérales.

Chronique religieuse.

La congrégation des Sœurs de Sainte-Croix, qui compte des maisons à Memramcook et à Saint-Laurent (Montréal), vient de perdre sa supérieure générale. La rév. mère Angelia, l'une des dames les mieux connues des Etats, est morte soudainement à l'académie Sainte-Marie, South Bend, Indiana, le 4 courant. Elle était la nièce de Thomas Ewing, secrétaire d'état sous le président Harrison, et cousine de la femme du général Sherman. Elle était aussi la cousine de James G. Blaine, et tous deux sont nés dans la même maison à Brownsville, Pa., et ont passé leur jeunesse ensemble. Quand elle vivait à Washington, la Mère Angelia, Mlle Elvia Gillespie alors, était une jeune personne fort recherchée. A l'âge de 26 ans elle entra chez les Sœurs de Sainte-Croix. En 1870 elle fut choisie comme mère supérieure de cet ordre aux Etats-Unis. Pendant la guerre elle consacra la plus forte partie de son temps à fonder des hôpitaux.

On annonce la mort de James McIsaac, en religion Frère Venantien, de l'ordre des Frères des Ecoles chrétiennes, arrivée à San Francisco (Californie), dernièrement. Le défunt est né sur l'Ile du Prince-Edouard en 1865. Il était chargé de la classe des jeunes au collège Sacré-Cœur, à San Francisco. C'était un instituteur excellent, connaissant à fond l'art de gouverner la jeunesse. Il est mort de consomption, après une maladie de 18 mois.

—Le *Chicago Grocer* dit qu'aux Etats-Unis il se consomme 50,000,000 d'œufs par jour.

Les terres de la couronne.

Nous accusons réception du vingt-sixième rapport du departement des terres de la couronne du Nouveau-Brunswick, dont l'hon. J. Mitchel est l'administrateur. Les recettes de l'année 1886 ont été de $130,490.01, une augmentation de $20,191.12 sur l'année précédente. Ces recettes viennent de la vente des terres, licences de bois, *stumpage*, &c.

Dans le comté de Gloucester, il a été octroyé durant l'année 2,895 acres de terres de la couronne, 2,741 acres dans Kent, 1750 acres dans Westmorland, et 1,266 dans Madawaska.

Les messieurs suivants ont donné, en ouvrage, les sommes suivantes en paiement de leurs terres achetées de la couronne :

COMTÉ DE GLOUCESTER

Isaac Larocque,	Shippagan,	$30.00
Honoré Larocque,	do	30.00
Isaï Brideau,	Saumarez,	30.00
Pierre O. Boudreau,	Beresford,	12.30
Joseph Daigle,	Bathurst,	30.00
Henri Landry,	St-Isidore,	30.00
Jos. R. Duguay,	do	30.00
Jean L. Robichaud,	Inkerman,	30.00
Matias Robichaud,	do	30.00
Ambroise LeBreton,	St-Isidore,	30.00
Pierre M. Haché,	Beresford,	30.00
Ephrem Landry,	Caraquet,	30.00
Jos. L. Thériault,	do	30.00

COMTÉ DE KENT

Joseph Arseneau,	St-Louis,	$60.00
Maxime Babineau,	Acadieville,	30.00
Félix Richard,	do	30.00
Jean B. Desroche,	Wellington,	30.00
Olivier M. Leblanc,	do	30.00
Pierre D. Cormier,	Ste-Marie,	15,00
Pacific J. Arseneault,	do	30.00
François D. Collette,	do	30,00
Ferdinand Belliveau,	do	24,67
Napoléon Collette,	do	12.70
David S. Allain,	do	30.00
Théotime Desroche,	do	30.00

MADAWASKA

Xavier Nadeau,	St-François,	$15.00
Noël Ouellet, jr,	do	30,00
Baptiste Ouellet	Ste-Anne,	30,00
Arcade Plourde,	St-Hilaire,	30,00
Guillaume Vaillancourt,	St-Basile,	30.00

WESTMORLAND

Dom. J. F. Melanson,	Shédiac,	$30.00
Lazare L. Melanson,	do	30.00
Ferdinand Melanson,	do	30.00

La Saint-Ioseph a Memramcook.

C'est vendredi prochain, 18 courant, qu'a lieu au collège de Memramcook la grande séance dramatique et musicale, donnée en l'honneur du glorieux patron du collège. L'on sait qu'elle belle réputation s'est gagnée l'académie Saint-Jean-Baptiste comme organisatrice et exécutrice de fêtes théâtrales. Les acteurs de profession qui visitent souvent nos petites villes, n'ont jamais donné au public de plus belles scènes et de plus harmonieux chants que ne font les élèves du collège. Cette année, la séance promet d'être encore mieux réussie que les précédentes : le drame est grand d'émotions, la pièce comique ferait rire les moribands, et le chant et la musique sont parfaitement exercés. Ceux qui assisteront à cette séance en rapporteront un souvenir aussi durable qu'agréable.

LEGISLATURE LOCALE.

Frédericton, 9 mars.

Les bills introduits subissent une seconde lecture.

M. Park donne avis de motion pour un état de toutes les affaires et transactions à parsir du 1er janvier jusqu'à cette date, entre le gouvernement et la banque maritime, montrant l'argent déposé et la balance au crédit de la province, dans la dite banque, au 9 mars courant, aussi un état de tous les chèques, tirés par le gouvernement sur la dite banque, depuis le 1er janvier jusqu'à cette date.

M. Stockton introduit un bill expliquant et définissant la loi par rapport à la profanation du dimanche.

M. Black donne avis de motion que la chambre se forme en comité pour considérer l'opportunité d'établir des salaires fixes pour les greffiers, le salaire de chacun devant être payé par la municipalité, et les honoraires reçus par le greffier devant être placés au crédit du comté.

M. Tweedie donne avis de motion pour la correspondance, etc, se rapportant à la destitution de A. A. Richard, commissaire des octrois gratuits, à Rogersville, Pierre Thibodeau, commissaire de l'acte des travaux, à Rogersville, et de plusieurs autres personnes, et aussi les raisons et les causes pourquoi on a destitué ces personnes.

M. LaBillois donne avis de motion pour la correspondance se rapportant à la nomination de Thomas Russell comme mesureur de bois pour Restigouche.

M. Wilson introduit un projet de loi se rapportant aux taxes des terrains concédés non améliorés.

M. Stockton introduit un bill en addition à l'acte d'incorporation de la maison des pauvres à St-Jean.

M. Wilson introduit un bill pourvoyant aux élections biennales pour les conseils de comté.

L'hon. M. Blair soumet le rapport du commissaire spécial sur les objets d'éducation exhibés à l'exhibition coloniale.

L'hon. M. McLellan commence ensuite son discours budgétaire. Il dit qu'à la page huit du rapport de l'auditeur général se trouvent les détails de la dette provinciale. Cette dette renferme la dette consolidée et flottante, les frais d'importation des chevaux, aussi bien que l'emprunt pour le pont à Fredericton. Il prétend que l'état financier du pays est en sureté, et que le gouvernement a fait beaucoup considérant les faibles revenus à sa disposition pour suppléer aux besoins généraux du service public. Il dit que les dépenses pour l'éducation, les chemins et les ponts sont si grandes, qu'il n'est pas facile de les réduire et en conséquence le gouvernement est obligé de refuser d'accorder des crédits dans d'autres directions, car si on retranchait les allocations pour l'éducation, les chemins et les ponts, il faudrait recourir à la taxe directe.

Le secrétaire provincial dit qu'en 1883, lorsque le gouvernement actuel vint au pouvoir, le montant requis pour l'intérêt était de $50,000. Aujourd'hui il faut pourvoir $94,000 pour le même item, et il avance que cela est dû au bill pour les chemins de fer passé par l'ancien gouvernement en 1882.

L'année dernière, dit-il, les députés de l'opposition informèrent la chambre que les recettes du gouvernement ne se monteraient à $633,425.64, et en cela ils furent appuyés par les membres de la chambre haute. Leur prophétie s'est prouvée fausse.

Il parle ensuite de l'importation des chevaux et dit que dans huit ans on réaliserait $1,000 pour la vente de chevaux tandis qu'aujourd'hui on peut à peine obtenir $100.

Il dit que les recettes pour le département de l'agriculture excèdent l'estimé de $184, et les dépenses sont $19,249 contre l'estimé de $20,300. Le gain provenait des allocations aux sociétés et à la ferme modèle. Sous le rapport de l'éducation il y a un gain de $4,691.28 sur l'estimé de l'année dernière. Quant à ce qui se rapporte aux élections l'estimé a excédé les dépenses de la somme de $1,046.

Les dépenses pour les pêcheries, l'exhibition coloniale, etc., excèdent l'estimé du montant de $1,001.52, et donne des explications sur ce sujet. Les dépenses pour l'hygiène publique excèdent l'estimé par $2,390. Il parle ensuite des remboursements, des terres de la Couronne de l'arpentage et l'inspection des chemins de fer, des stumpage et des dépenses imprévues.

Il prend ensuite le sujet de l'estimé des recettes et des dépenses pour l'année 1887.

M. Parker, prend ensuite la parole, et fait un long discours, puis l'hon. M. Blair, M. Tweedie, et l'hon. M. Ritchie continuent tour à tour la discussion.

Frédéricton, 10 mars.

La chambre se forme en comité de subside, ayant M. Palmer au fauteuil, et passe les octrois suivants :

Chambres d'équité et des juges, St. Jean	$ 350
Agriculture	4,000
Asile des aveugles, Halifax	750
Contingences	12,000
Institutions des sourds et muets	2,500
Maisons d'écoles pour districts pauvres	2,143
Protection des pêcheries et exhibition à Londres	1,500
Dépenses pour l'acte des octrois gratuits	5,000
Honoraires et voyages des députés de la législature	20,000
Salaire du bibliothécaire, assurance sur la bibliothèque et les livres	1,050
Officiers et messagers du conseil législatif et de la chambre d'assemblée	3,020
Asile des aliénés	35,000
Société d'histoire naturelle, et société historique du N. B.	250
Hôpital public	2,000
Impression publique	11,000
Association de carabiniers	300
Remboursements des terres de la Couronne	600
Arpentage et inspection des chemins de fer	2,000
Dépenses imprévues	2,000

On rapporte progrès.

Le secrétaire provincial introduit un bill pour faire un nouvel amendement au chapitre 23 des statuts refondus, qui subit sa première lecture.

M. White introduit un bill autorisant l'établissement de cours locales, qui est lu pour la première fois.

L'hon. M. Ryan introduit un projet de loi protégeant les ponts des grands chemins, qui subit sa première lecture.

Fredericton 11 mars.

M. White donne avis de motion que la chambre insiste auprès du cabinet fédéral pour que St Jean soit nommé un des ports d'hiver.

M. Park propose sa motion pour l'obtention du détail particulier des affaires que le gouvernement a fait avec la banque maritime.

L'hon. M. McLellan dit que les renseignements seront fournis.

M. Black, appuyé par M. Humphrey, renvoie sa résolution fixant les salaires des greffiers, au lieu de les payer par rétributions comme à présent. M. Baird, est au fauteuil. M. Black dit qu'il a pris ce mode pour connaître l'opinion des députés, sur la question. Il n'y a aucun doute quelques uns des greffiers de cette province reçoivent un salaire très élevé par les rétributions.

Il pense que $1,000 ou $1,500 sont un montant suffisant pour le salaire de ce fonctionnaire. Si les rétributions étaient payées au comté et que le greffier reçut un salaire fixe, il pense que ce serait une économie pour la province.

L'hon. Blair, L'hon. Ritchie, MM. Tweedie, Stockton, Park, Atkinson, Killam, White et Hutchinson parlent sur le sujet.

M. Black dit qu'il est satisfait de la discussion et propose qu'on rapporte progrès, adopté.

M. Park propose sa motion pour savoir si c'est l'intention du gouvernement de rebâtir le pont de Doaktown, si oui, quant est-ce?

L'hon. M. Ryán dit que c'est l'intention du bureau des travaux publics de passer un contrat pour la construction de ce pont ou d'acheter le pont du chemin de fer.

M. Tweedie propose sa résolution référant à la destitution de certains fonctionnaires du comté de Northumberland.

L'hon. M. Blair dit qu'il sera heureux de donner des renseignements convenables sur ce sujet.

M. LaBillois propose sa résolution par rapport à la nomination de Thomas Russell, comme mesureur de bois dans Restigouche. Il n'a pas de faute à trouver dans M. Russell, mais il comprend que cette nomination a été faite sans que lui (LaBillois) et son collègue aient été consultés.

L'hon. M. Mitchell dit qu'il n'y a pas de correspondance sur ce sujet. M. Russell a été nommé après avoir subi l'examen requis.

L'hon. M. Blair propose sa résolution ayant trait à l'abolition du conseil législatif. Son but en amenant ce sujet sitôt devant la chambre c'est pour la chance de le bien discuter. Il fait la motion afin d'éclaircir les opinions des membres sur cette affaire. Il fait un assez long discours sur ce sujet et termine en exprimant l'espoir que les membres du conseil législatif donneront leur consentement à ce changement. S'ils ne le font pas le gouvernement sera obligé de considérer un autre moyen de l'abolir.

La motion est appuyée par l'hon. M. Ritchie et adoptée à l'unanimité.

L'hon. M. Ritchie soumet de nouveau au comité le projet de loi amendant l'acte se rapportant aux rapporteurs sténographiques.

M. Tweedie dit que la manière de rapporter par des sténographes facilite beaucoup les affaires dans les cours et il serait content qu'on l'introduirait dans les cours de circuit. Le bill est adopté.

M. Palmer du comité des municipalités soumet un rapport recommandant plusieurs bills.

Le Dictionnaire Genealogique

DE L'ABBÉ TANGUAY.

LE TROISIEME VOLUME.

Nous venons de recevoir le troisième volume du DICTIONNAIRE GÉNÉALOGIQUE DES FAMILLES CANADIENNES, continuant la période de 1700 à 1760 commencée dans le second volume. Il continue la nomenclature des noms de la lettre C, pour finir avec ceux de la lettre E. Ainsi s'achemine rapidement vers la fin, ce monument historique, unique dans le monde, et qui, dès son apparition à éveillé l'attention générale.

Au Canada, rien de plus naturel que ce DICTIONNAIRE soit recherché et qu'on ait hâte de le voir terminé ; aux Etats-Unis, où les Canadiens sont maintenant en grand nombre, les souscripteurs sont nombreux, et tous désirent posséder un ouvrage dans lequel ils trouveront l'origine et la descendance de leurs familles. En France, on s'en occupe aussi un peu partout : les journaux qui en ont vu quelque exemplaire en ont fait des comptes-rendus très-élogieux ; les bibliothèques publiques des grandes villes veulent lui donner une place d'honneur sur leurs rayons.

De toute part on s'accorde à louer la persévérance, les travaux inouis, le courage du savant auteur qui a entrepris et mené à bonne fin une œuvre reputée impossible. Cn applaudi, sans réserve aussi, aux éditeurs, MM. Senécal et fils qui, sans tenir compte des fracas, des découragements et des dépenses d'une telle publication, n'ont pas hésité à l'entreprendre. Ils ont voulu, et en cela ils se sont honorés, contribuer à cette œuvre si patriotique, si canadienne. Rien ne leur a coûté pour ce livre : caractère neuf et élégant, impression parfaite, reliure splendide. Aussi le public associera-t-il leur nom à celui de M. l'abbé Tanguay, et leur fera-t-il une large part dans sa reconnaissance.

Dans le troisième volume du DICTIONNAIRE, l'auteur réfère aux précédents pour les généalogies commencées, mais qui n'avaient pu être terminées que dans le cours de la période de 1700 à 1760. De plus, il avertit par une note, les changements des noms de famille.

La rapidité avec laquelle le troisième volume a suivi le second, nous est d'un heureux présage ; car nous pouvons, maintenant espérer qu'il en sera de même pour le quatrième. D'ailleurs cette rapidité ne nuit en rien à la bonne exécution de l'ouvrage ; les éditeurs par leurs soins incessants, et leur bonne installation, ont pu marcher rapidement, tout en exécutant un travail aussi parfait que possible.

Le DICTIONNAIRE GÉNÉALOGIQUE a évidemment sa place marquée dans chaque famille ; car que peut-il y avoir de plus intéressant que de savoir d'où l'on vient, de connaître les alliances de ses ancêtres et de suivre ainsi de génération en génération le développement de sa famille, et c'est pour cela que nous nous faisons un devoir impérieux de recommander à nos lecteurs de souscrire.

Dans le second et troisième volumes figurent plusieurs noms acadiens tels que Allain, Albert, Arseneau, Babin, Babineau Barieau, Belliveau, Benoit, Bernard, Blanchard, Boucher, Bourgeois, Bourque, Breau, Brun, Comeau, Cormier, Doiron, Doucet.

Correspondance.

La St. Thomas d'Aquin au seminaire de Rimouski.

La fête du Grand Docteur de l'église St. Thomas d'Aquin à été célébrée au séminaire de Rimouski avec la pompe et la solennité accoutumées. A 9 heures il y avait grand'Messe, célébrée en présence de sa Grandeur Mgr. Jean Langevin, Evêque de Rimouski, assistant au trône, par M. le Chanoine Bilodeau, curé de St. Anaclet, avec les Abbés Landry et Dumais pour diacre et sous-diacre. MM. les chanoines Saucier, supérieur, et Rouleau, directeur, assistaient au trône pontifical. On remarquait au chœur M. le Prevôt du Chapitre le Très Révd. E. Langevin, V. G., les Révds. P. Prétôt, P. Sylvain, J. O. Sylvain, J. D. Rioux, L. J. S. Sirois, A. Berubé, M. Belles-Iles, E. Martin, et les élèves du grand Séminaire. M. le grand Vicaire Langevin fit le sermon, et célébra avec l'éloquence et l'érudition qu'on lui connait, les vertus et la science du Docteur Angélique, que le Grand Pape Léon XIII a proclamé le patron des écoles Catholiques.

Durant la messe, le corps de musique du petit Séminaire, sous l'habile direction de M. Réné de Dion, organiste de la cathédrale et professeur de musique fit entendre les plus beaux morceaux de son répertoire. Un peuple nombreux assistait à l'office divin. A 2 hrs après midi le salut solennel du T. S. Sacrement fut chanté à la suite duquel Monseigneur et sa suite se rendirent dans une des salles du Grand Séminaire où les ecclésiastiques discutèrent la thèse dogmatique suivante :

"*Peccatum Adami in omnes ejus posteros transfunditur, seu datur peccatum originale.* M. l'abbé Ruest, diacre, exposa la thèse. MM. les Abbés T. Landry, F. X. Dumais, J. A. D'Amours, E. P. Chouinard l'objectèrent, MM. les Abbés J. Ouellet, J. A. L'Arrivée, A. Belles-Iles, L. Cayouette la soutinrent. Après quoi Monseigneur félicita les discutants et descendit ensuite au Petit Séminaire avec un nombreux clergé, où les Philosophes juniors discutèrent sur l'Idéalisme. M. J. B. Chouinard, élève de Physique, ouvrit la séance par un brillant discours sur S. Thomas et son système philosophique. M. L. J. Rioux exposa la thèse. MM. J. A. Saucier, T. Forest, A. Forest, Sabin Gauvreau, objectèrent. MM. Geo. Colclough, R. Colclough, Emile Gauvreau la défendirent.

Après les félicitations de Sa Grandeur Monseigneur, la foule se dispersa au son de la fanfare.

X. X. X.

M. le Rédacteur,

Quelques lignes pour vous donner des nouvelles de par ici.—Inutile de vous dire que nous avons une abondance de neige, et que les chemins sont mauvais.—D'abord, je dois dire honneur aux 106 électeurs indépendants et incorruptibles, qui ont donné leur vote pour M. Land y le 22 février dernier. Les Français des autres paroisses s'attendaient et avec raison, que le village de Richibouctou ferait mieux qu'il a fait, vu les manœuvres sanguinaires et meurtrières dont s'étaient servi les parents et les partisans de M. McInerney, à l'élection 1883. Les gens du Village Richibouctou ont trop vite oublié et pardonné les coups de hache, de pioche et de pistolet donnés par les *gueux* de Kingston en cette occasion là. On devrait longtemps se souveoir de ces infamies là, surtout quand elles sont ourdies, tramées et conduites de propos délibéré, par des gens de qui on devrait s'attendre à de quoi de mieux. Dans son discours le jour de la Déclaration, M. McInerney a parlé de pureté de son côté, et a accusé M. Landry d'avoir dépensé de l'argent dans le bas du Comté.—Ceci nous fait hausser les épaules ici.—De la pureté du côté de M. McInerney dans cette élection-ci ; fi donc ! Toute l'influence indue de Richibouctou, marchands de farine, *shops de homard*, rum et voitures, tout a été amené ici pour corrompre les électeurs. Si on en doute qu'on demande à M. Stanislas et au gargon du père Cassot Ba.. Ba.. B.. B. Basile, ce qu'un marchand de Richibouctou leur a donné pour voter pour McInerney ; et ce marchand a des parents proches qui ont des *offices* données par des membres français, sous le gouvernement de Sir John. On s'est même servi du boiteux du chemin de fer de Bédèque, qui a parcouru en tous sens le Village et le Cap, avec sa cruche de rum, si bien que le soir il boitait des deux jambes ; et le gosier en avait-il dégusté un peu de *jus de tabac* et de *melasse brûlé*.—Et le gros Charles de la petite maison près du ruisseau, avec sa voiture de la ville, s'est-il grémoussé un peu ! on dit que le pauvre cheval est devenu poussif depuis. Charles voulait entrer en outre, un baril de rum dans la petite maison mais Henriette a barré la porte. Bon, Henriette ! vous saviez qu'il s'y connaissait en baril et vous craignez qu'il fit une seconde fortune comme dans sa grande Hôtel jadis à Kingston. Pauvre Charles ; ça sera toujours toi ; tu te raffine pas ; on t'avait promis $25,00 pour tout ce tapage là ; tu n'as pas encore été payé? tu le seras, espère ! Pourtant Charles, tu t'étais armé d'un revolver à l'élection 1883 pour aller à Kingston, tu craignais les Irlandais ; tu as la mémoire courte !—Puis cette autre cuisse courte tout près du pont du Village, côté sud du chemin, il s'est vendu pour une une plaisire ; pauvre malheureux, y penses-tu ? c'est juste le prix d'un petit cochon de quatre semaines, encore deceux de la race au nez long, le *racer*. Hubert, tu n'as pas eu la valeur, tu vaux mieux que cela ; à ce compte là le fameux chien "*Bruce*" de notre ancien curé, aurait eu honte de te *chasser*, il était pourtant bon pour ces sortes de bêtes là.—Le penserait-on ? le Capitaine A. du village de la Pirogue s'est bien fourré dans la tête de faire des *speeches* contre M. Landry. Croyez moi ! M. le Capitaine, vous êtes meilleur à la barge d'un gouvernail et sur une ligne à maquereau que sur un *hustings*. Restez à votre place et respectez votre rang. Et les autres, et les autres, qui se sont vendus ; je ne dirai pas qu'ils ont la queue basse, maintenant, mais bien qu'ils ressemblent à cet animal qui baisse la queue et qui se fauile après avoir fait un mauvais coup. Messieurs vous me faites pitié et ceux qui vous ont achetés vous méprisent intérieurement, et ils ne voudraient pas s'essuyer les pieds sur vous, car ils vous trouveraient trop sales, et ils chercheraient quelque chose de plus propre. Convertissez-vous et vivez et faites mieux à l'avenir. M. le rédacteur, c'est la première fois que j'écris aux journaux, s'il y a des fautes vous voudrez bien les excuser.

JABNICOTON.

Village Richibuctou, 11 mars, 1887.

AU JOUR LE JOUR

—o:o:o—

BLÉ PERDU.—Un navire anglais, l'Egypt, parti de New-York pour l'Espagne, a sombré en mer après plusieurs jours de mauvais temps, et avec lui ont été engloutis 63,000 boisseaux de blé. Equipage sauvé.

UNE VIEILLE FEMME.—Il vient de mourir près de Montréal une femme qui avait atteint sa 110me année d'existence. Madame Sophie Madère était née en 1777, et à sa mort n'avait pas encore un seul cheveu gris.

PUBNICO. — Quatre-vingt-dix hommes viennent de partir de Pubnico, N. E., pour Gloucester, Mass., dont les services ont été engagés pour faire la pêche au bénéfice des Américains. Les Yankees ont l'œil juste et savent où aller pour s'assurer de bons pêcheurs.

DES D'ENTREMONTS EN LOUISIANE.—Nous voyons dans le "Meschacébé" de St. Jean-Baptiste, en Louisiane, une annonce de shérif dans laquelle la propriété offerte en vente est décrite comme étant "bornée au trait carré par un morceau de terre appartenant à la succession de feu Jean Marie Entremont." Ce doit être une branche des D'Entremonts du Cap Sable, avec cette différence qu'à la Louisiane la famille omet le "de" nobiliaire.

BONNE INVENTION.—Quand un train de chemin de fer culbute en bas de la voie, c'est l'incendie allumé par les poêles renversés qui cause le plus de pertes de vie. Un Américain vient de trouver un remède. L'invention consiste d'un appareil fixé dans l'intérieur du char juste-au-dessus du poêle, avec un tuyau reliant les deux ensemble. Si le char déraille ou culbute dans un fossé, l'éteignoir se décharge instantanément dans le poêle et il ne reste plus une seule étincelle de feu.

BANQUE MARITIME.—La suspension de cette banque cause beaucoup d'anxiété et de malaise parmi une grande partie de la population. De St. Jean au Madawaska, le long de la ligne du chemin de fer N. B., l'argent en circulation est des billets de la banque Maritime, et les gens craignent de tout perdre. Une femme, dont le fils unique est mort dernièrement et qui lui a laissé $5,000 dans une police d'assurance, déposa cette somme dans la banque Maritime, parce qu'elle donnait cinq pour cent d'intérêt, et aujourd'hui elle pleure la perte de cette petite fortune qui lui assurait une heureuse vieillesse.

COUR DE COMTÉ.—Le procès Leblanc vs Belliveau s'est terminé jeudi. Le demandeur a obtenu les $171 qu'il réclamait du défendeur pour avoir soigné son fils de la picote, à Memramcook. La défense alléguait qu'il appartenait au gouvernement provincial de régler ce compte.—Les Goulds ont reçu leur sentence le même jour : le garçon a été condamné à 4 ans de pénitencier, sa sœur à neuf mois de prison aux travaux forcés. Ils étaient en service chez le Dr. Moore, de Sackville, et pendant l'absence de leurs maîtres, ont dérobé divers objets et se sont enfuis à l'Aboujagané. C'est là que M. Moore les a trouvés et fait arrêter.

LES OURS.—En 1886, 955 ours ont été tués au Nouveau-Brunswick, et la prime a coûté $1,910 à la province. Voici le nombre d'ours tués dans chaque comté dans les années 1885 et 1886 :

Comté	1886.	1885.
Albert	10	10
Carleton	28	9
Charlotte	61	32
Gloucester	56	52
Kent	27	28
Kings	13	9
Madawaska	23	18
Northumberland	271	184
Queens	68	26
Restigouche	11	20
Sunbury	93	74
St. John	9	8
Victoria	78	46
Westmorland	24	34
York	183	160
Total	955	720

UN SECOND CAÏN.—En Californie existe un homme qui porte la marque supposée de Caïn. Il y a déjà bien des années, Henry Mortimer, tel est son nom, tua dans un moment de colère, son frère Edward qui lui devait $60. Pour ce crime, Henry fut arrêté, puis acquitté. Quelques jours après son acquittement, et au moment où il allait se coucher, vers 9 ou 10 heures du soir, il reçut la visite de son frère mort. Il pouvait le voir et l'entendre, mais il était lui-même incapable de parler ou se mouvoir. Il était absolument paralysé. Il possédait une magnifique chevelure et barbe châtaignes, qui faisaient son orgueil. Son frère mort le visita une seconde fois, et étendant ses doigts décharnés il lui arracha les cheveux un par un ; puis ses sourcils, ses cils, sa barbe, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il lui eût arraché tous les cheveux du corps entier. Ce dépouillement ne se fit pas dans une nuit, mais se continua toutes les nuits pendant trois mois. Henry Mortimer a honte de son état, et maintenant il erre sur la terre et ne voyage que la nuit. Il porte la marque supposée de Caïn.

AVIS AUX HÉRITIERS.—En ces temps d'héritages, héritage DeGrâce, héritage Leblanc, héritage Downell, il est intéressant de savoir qu'il existe, ou plutôt qu'il existait aux Etats-Unis une société d'escrocs dont l'unique profession était de soutirer de l'argent aux héritiers naïfs et confiants. La police de New-York vient d'arrêter les directeurs de la British American Claim Agency, société dont le but apparent était de rechercher les héritiers pouvant avoir des droits aux successions vacantes en Angleterre, en France, en Allemagne, en Espagne, &c. La société inondait les Etats-Unis de circulaires relatives aux successions vacantes en Europe, ne demandant que $2 pour vous dire si vous pouviez avoir des droits à l'une de ces prétendues successions ; mais ensuite elle prenait $5, $10, et même plus, pour commencer de soi-disant recherches, qui consistaient uniquement à écrire à un compère, James A. Hale, No. 115 Chancery lane, à Londres, lequel ne manquait jamais de répondre d'une façon favorable.

Alors la British American Claim Agency se faisait remettre des sommes plus importantes par son client, soi-disant pour commencer les démarches nécessaires au recouvrement de la succession imaginaire. Tous les habitants des Etats-Unis étant originaires d'Europe, des milliers se sont laissé prendre aux fallacieuses réclames et et circulaires de la British American Claim Agency qui ne faisait pas moins de $400 à $500 de bénéfices nets par jour, lorsque la police a fait inopinément une descente dans les bureaux et arrêté les trois directeurs sous la double accusation d'escroquerie et d'usage illégal de la poste des Etats-Unis pour leurs opérations criminelles.